



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

maçon constructeur de routes

taux d'activité 100 %

auprès du service des travaux publics, section voirie municipale.

Missions principales

- entretien du réseau routier (entretien et pose de regards d'égouts, grilles eaux de surface, goudronnage, pose de pavés, de bordures, etc.);
- confection de petits ouvrages en béton;
- divers petits travaux de génie civil et de nettoyage divers;
- maintenance des infrastructures techniques;
- travaux de salage et de déneigement des routes et trottoirs.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un CFC de maçon constructeur de routes;
- être en possession d'un permis de conduire;
- jouir d'une bonne condition physique;
- avoir l'esprit d'initiative et faire preuve de disponibilité;
- être de contact agréable et apte à travailler seul ou en équipe;
- accepter des horaires irréguliers (y compris les samedis et dimanches).

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions: à convenir.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Georges Joliat, chef du service des travaux publics, tél. 027 324 16 11 ou auprès du responsable de la voirie, M. Roland Rossier au 079 221 87 74.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « maçon constructeur de routes » à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 30 avril 2017.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 18 avril 2017

L'ADMINISTRATION COMMUNALE